

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2066

présenté par
Mme Bareigts, rapporteure

ARTICLE 37

À la première phrase de l'alinéa 7, après la deuxième occurrence du mot :

« et »,

supprimer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.